



Soyaux CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 JUIN 2022
Ville d'espaces et de contrastes

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 04/07/2022

ID : 016-211603741-20220627-2022_061-AR

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 27 JUIN, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

Date de convocation : 20 juin 2022

MEMBRES PRESENTS :

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Isabelle BOURIAU, Lysiane ROUYER, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWE-NANA, Mallory PEYRONAUD, Frédéric CROS, Dominique ROBERT, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Louis-Adrien DELARUE, William JACQUILLARD.

MEMBRES EXCUSES :

Robert JABOUILLE, André LANDREAU, Robert LECOCQ, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Hassen SFAR, Sabrina BURON.

POUVOIRS :

Robert JABOUILLE donne pouvoir à François NEBOUT,
André LANDREAU donne pouvoir à Michel BONNEFOND,
Robert LECOCQ donne pouvoir à Isabelle BOURIAU,
Erika BONNEAU donne pouvoir à Annie MARAIS,
Pascal BUCHEMEYER donne pouvoir à Jérôme GRIMAL,
Hassen SFAR donne pouvoir à Christophe MONTEIRO,
Sabrina BURON donne pouvoir à Frédéric CROS.

MEMBRE ABSENT :

Lhoussaine BOUFARHA.

Madame Marianne IRIARTE-HUET a été nommée secrétaire de séance

N° 2022-061- Rapport annuel GAMA 2021

La commune de SOYAUX est actionnaire de la SPL GAMA.

Dans le cadre du contrôle analogue, les administrateurs de GAMA doivent approuver chaque année le rapport annuel et ensuite le transmettre aux actionnaires pour que ces derniers puissent également l'approuver dans leurs propres instances.

Le présent rapport annuel joint en annexe, concerne l'année 2021 de la SPL GAMA.

En synthèse, les éléments marquants suivants sont à retenir :

1. Entrée de nouveaux actionnaires

De nouvelles collectivités sont entrées au capital de GAMA en 2021 :

- La commune de TORSAC.
- La commune de CHAMPNIERS.
- La commune de BRIE
- La commune de SIREUIL

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital, GrandAngoulême cédant des actions.

1. Ressources humaines

Plusieurs mouvements de personnel et évolutions de contrat ont eu lieu en 2021 :

- Départ du directeur général délégué en avril 2021, et recrutement de son remplaçant.
- Recrutement d'un chargé d'opération VRD en CDD de 6 mois au 1^{er} janvier 2021, qui a quitté la société au terme de son contrat.
- Départ d'un chargé d'études en octobre 2021, qui a été remplacé en février 2022.

L'effectif moyen de GAMA en 2021 a été de 9,6 équivalents temps plein (contre 8,5 en 2020).

GAMA a été attentive à la santé de ses salariés avec la crise sanitaire, avec la mise en œuvre de dispositions particulières (élaboration d'un guide de procédures internes, échanges en visioconférence avec tous les salariés, adaptation à chaque situation...) et le recours au télétravail.

GAMA encourage aussi la formation en interne ou en externe des salariés, avec un quasi triplement du budget consacré à la formation, par rapport à 2020 et 2019.

1. Plan de charge de la société

L'activité opérationnelle 2021 semble en baisse par rapport à l'activité 2020, et s'établit à 769 466 € (soit en baisse de 10,2 %). Toutefois cette baisse affichée est à relativiser : comme évoqué, le niveau de l'année 2020 était en partie dû à la régularisation des révisions de prix des années précédentes sur le mandat BHNS, et une partie de la baisse est due à la diminution des prestations sous-traitées, et correspond donc à une baisse de charges équivalente.

Corrigée de ces éléments, l'activité « interne » s'établit à 731 137 €, contre 643 274 € en 2020 (+ 13,6 %). Ramenés à l'effectif, cette activité représente 76 160 € / ETP, contre 75 680 € / ETP en 2020.

Ainsi, en 2021, ce sont :

- ❖ 45 contrats qui étaient en cours au 31 décembre 2021 (contre 33 au 31 décembre 2020), dont :
 - i. 10 mandats en cours au 31/12/2021 (contre 5 au 31/12/2020).
 - ii. 1 conduite d'opération en cours au 31/12/2021 (contre 3 au 31/12/2020).
 - iii. 15 AMO en cours au 31/12/2021 (contre 6 au 31/12/2020).

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 04/07/2022

ID : 016-211603741-20220627-2022_061-AR

- iv. 1 concession en cours au 31/12/2021 (la même qu'au 31/12/2020).
- v. 18 contrats de maîtrise d'œuvre au 31/12/2021 (identique au 31/12/2020).
- ❖ 22 nouveaux contrats qui ont été signés en 2021 (pour un montant total de rémunération de 362 684 €), et 10 contrats qui ont été achevés.

1. Perspectives et orientations stratégiques

L'évolution de l'activité de GAMA se confirme avec :

- L'accroissement de l'activité aux alentours de 937 000 € due :
 - À la diversification de son champ d'intervention, notamment dans les domaines de la construction en mandat.
 - À l'élargissement de ses actionnaires et de son périmètre géographique
- Une multiplication du nombre de contrats et de projets, de taille plus petite que les contrats précédents avec de grandes variétés et des durées plus courtes.

Vu l'article L.1524-5 du code général des collectivités territoriales,

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le rapport annuel 2021 de la SPL GAMA, précédemment approuvé par les administrateurs de la société par délibération n°2022.04.03 du conseil d'administration en date du 12 avril 2022.

Fait et délibéré en mairie, le 27 juin 2022.

Le Maire

François NEBOUT